



VIRIEU LE PETIT INFOS

N° 8 - Mai 2011

Bulletin d'information municipal de Virieu le Petit

Toutes ces infos en direct sur

www.virieu-le-petit.fr

Le mot du Maire

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,

SOMMAIRE

- ***Le mot du Maire***
- ***Nos finances***
- ***Les travaux en cours***
- ***Une retraite, des médailles***
- ***Inauguration***
- ***Notre eau***
- ***Notre télévision demain***
- ***Sivom infos***

Comme l'habitude en est prise désormais, je viens vous informer de l'état de nos finances une fois le budget voté par le Conseil Municipal. Et bien, la situation est bonne, notre compte administratif présente un excédent d'un peu plus de 320.000 Euros toutes dépenses à venir déduites (y compris la Mairie et une provision sur le projet de rénovation de la Salle des Fêtes). Nous maintenons donc nos impôts au taux actuel et nous continuerons à gérer nos finances en bon père de famille.

Le jumelage des réservoirs d'eau vient d'être mis en service, et la sécheresse semble de plus en plus menaçante, aussi je vous demande de surveiller au plus juste votre consommation d'eau, pour le moment nous avons assez d'eau mais l'été pourrait se montrer particulièrement sec.

Notre café a changé de patron et s'appellera désormais "le Relais du Grand Colombier", souhaitons la bienvenue à Jean-Pierre Gomez qui a repris le flambeau avec sa famille et qui s'est déjà placé en fin cuisinier !

Cordialement vôtre.

Nos finances

Le budget primitif 2011 a été adopté lors du Conseil Municipal du 15 Avril 2011. L'usage est de faire nos comptes, de prévoir nos recettes et nos dépenses à venir et après quelques pages de chiffres que vous avez pu voir sur les panneaux d'affichages communaux, le résultat final est positif de 323.629,50 Euros. Les dépenses comprennent le fonctionnement normal de la commune, la nouvelle Mairie, une bonne provision réservée au projet de rénovation de la Salle des Fêtes, les travaux et entretiens prévisibles, etc. ... Nous sommes plus que satisfaits de ces chiffres et puisque notre gestion obtient de bons résultats, nous ne relâcherons pas notre vigilance et la politique financière sera poursuivie à l'identique. Les taux d'imposition de la commune seront donc maintenus sans changement. La réforme de la Taxe professionnelle a entraîné des modifications de répartition et à la lecture de votre feuille d'impôts locaux, vous pourrez constater que les taux n'indiquent plus les mêmes pourcentages :

- Taxe Habitation 2010 : 9% - 2011 : 13,56%
- Taxe foncier bâti 2010 : 12,27% - 2011 : idem
- Taxe foncier non bâti 2010 : 14,96% - 2011 : 15,69%
- Cotisation foncière entreprises 2010 : 7,23% - 2011 13,47%

Ces nouveaux taux n'entraînent toutefois pas de changement sur les sommes à verser ni sur la part communale de votre impôt.

A signaler également que notre Communauté de Communes a également maintenu ses impôts au niveau de l'an dernier.

Les travaux en cours

Notre future Mairie commence à se profiler à l'horizon et les premiers coups de pioche devraient être donnés à partir du 20 Juin, le permis de construire a été délivré début Avril ce qui nous permet de respecter le calendrier initial. Vous avez remarqué ces derniers temps une équipe bien affairée à mesurer nos voies communales, il s'agit de l'entreprise qui prépare l'identification de nos rues et la numérotation des maisons. Ce chantier devrait être terminé en automne.

Une nouvelle barrière vient d'être mise en place autour du jardin de l'église, l'ancienne étant en

bien mauvais état. Concernant le jardin de la Vierge nous attendrons que le terrain se stabilise avant d'installer une clôture délimitant le terrain communal. Le diagnostic de remise aux normes de la salle des fêtes sera bientôt connu et nous pourrons alors envisager, chiffres en mains, l'avenir de ce bâtiment qui sert bien souvent et mériterait un bon coup de jeune.

Une retraite, des médailles...

Le 18 Mars dernier, les Conseils Municipaux de Chavornay et Virieu le Petit étaient réunis à la salle des fêtes pour fêter le départ à la retraite de Jean Pierre JACQUET qui a tenu l'emploi de « cantonnier » un peu plus de 25 ans. C'est heureux, mais quand même un peu ému qu'il écoutait s'exprimer les deux municipalités.

Dans le même temps, nous remettons la médaille communale, départementale et régionale « vermeil » marquant 30 années de bons et loyaux services au même Jean Pierre et à notre secrétaire de Mairie Bernadette GOUD.



Jean Pierre Jacquet et Bernadette Goud

Souhaitons une longue et paisible retraite à Jean-Pierre qui nous a assuré avoir suffisamment de choses à faire pour ne pas s'ennuyer...

Inauguration

Les logements réalisés dans l'ancienne maison Paget par la SEMCODA ont été inaugurés le 13 Mai 2011 en présence de Mr le Sous-préfet, d'Etienne Blanc député de l'Ain, Sylvie Goy-Chavent Sénateur de l'Ain, Stéphanie Pernod-Beaudon Conseillère Régionale, Denis Perron représentant le Pdt du Conseil Général, Jean baptiste Zambelli, conseiller général du canton de Champagne en Valromey, Pascale Martinod Maire de Brénaz, Mr Serge Fondraz PDG et Mr Levy Directeur de la Semcoda



Le ruban est coupé par le Sous- préfet

Ces deux appartements, un studio et un T4, particulièrement spacieux et confortables restent inscrits au patrimoine de la commune et sont gérés par la Semcoda pendant la durée du bail.

Notre eau

Notre installation d'eau méritait depuis de nombreuses années d'être revue et corrigée. Le réservoir de 140 m³ servant à stoker l'eau de consommation date de 1951, le second réservoir de 220 m³ a été construit une dizaine d'années plus tard et ne servait qu'à stoker la réserve incendie qui doit être de 120 m³. Le défaut de cette installation résidait dans le fait que cette réserve était constituée d'eau croupie que nous aurions dû injecter dans notre réseau en cas de sinistre important. Une fois l'incendie terminé, imaginez l'état du réseau de distribution d'eau potable... Les travaux qui viennent de se terminer ont consisté à jumeler ces deux réservoirs qui contiennent à présent exclusivement de l'eau potable.

Une vanne incendie permet d'utiliser les 120 m³ de la réserve incendie et la réserve d'eau potable est donc passée de 140 à 240 m³ ce qui représente deux jours et demi de consommation moyenne.



Les réservoirs d'eau, route du Colombier

Ces travaux ont donc sécurisé notre réseau et nous permettent de disposer d'une journée supplémentaire de consommation et tombent à point nommé au moment où nous voyons se profiler une saison estivale s'annonçant particulièrement sèche. Notre nouvelle installation permettant désormais de quantifier les demandes et les réserves, nous constatons à la fin Mai un « trop plein » d'environ 50 m³/jour. Ce qui nous permet de maintenir, pour le moment, les bacs en service, mais il va sans dire que la saison chaude approchant nous surveillerons cette réserve et nous serons peut-être amenés à nous montrer particulièrement économes avec notre eau...



Vue de l'installation de jumelage, au centre l'ampoule de traitement U.V.

Certains d'entre vous ont reçu un courrier concernant leur responsabilité en cas de fuite sur leur installation. Précisons que rien n'a changé concernant la distribution de l'eau, la commune gère la totalité de cette fourniture et vous n'avez

aucun autre interlocuteur valable. Ce courrier est tout simplement une publicité vous mettant en garde à propos de votre responsabilité en cas de fuite sur la partie située entre le compteur et votre maison.

Libre à chacun de souscrire cette garantie ou une autre parmi la concurrence en étudiant toutefois les nombreuses exclusions figurant aux conditions générales, les franchises souvent élevées et enfin le tarif relativement peu élevé de notre eau. Une fois de plus, rappelons qu'il est sage de contrôler périodiquement son installation en fermant tous les robinets et en vérifiant que le compteur ne tourne plus.

Notre télévision demain

La T.N.T. (télévision numérique terrestre) arrivera bientôt, le basculement des émetteurs de l'analogique actuel au numérique doit intervenir dans la nuit du 14 au 15 Juin 2011. Si vous

recevez la TV avec une parabole, **vous n'êtes pas concerné.**

Si vous recevez la TV avec une antenne râteau, il faudra après vérification de votre antenne refaire la recherche et mémorisation des chaînes. Les téléviseurs vendus après 2008 sont obligatoirement déjà équipés pour la TNT, les plus anciens devront être munis d'un adaptateur (petit boîtier électronique d'une valeur généralement comprise entre 20 et 40 Euros pour un modèle simple). Pour ces vérifications ou aménagements de votre installation, contactez les professionnels connus dans la région et n'hésitez pas à consulter www.tousaunumerique.fr ou www.csa.fr sur internet, ces sites comportent beaucoup d'informations sur l'arrivée de ces nouveaux programmes. Des documents sont également à votre disposition en Mairie.



10 Ans de tri, Vos efforts récompensés

Depuis 2001, le **SIVOM du Bas Bugey** a mis en place un système de collectes sélectives pour permettre à chacun de faire un geste "éco-citoyen" en participant au recyclage des emballages ménagers, journaux, magazines, et verre.

Progressivement, les habitants du Bas Bugey sont devenus de plus en plus performants au tri sélectif. L'implication de tous a permis de stopper l'inflation de la gestion de vos déchets.

Les performances sur Virieu le Petit :

Collecte sélective en Point Recyclage	Référence du Bas Bugey
- Bilan Année 2010 -	
Emballages Recyclés : 9,54 kg / hab / an soit : 2,96 tonnes	18,26 kg / hab / an soit : 513 tonnes
Journaux Magazines : 18,91 kg / hab / an soit : 5,86 tonnes	25,80 kg / hab / an soit : 725 tonnes
Verre : 25,37 kg / hab / an soit : 7,87 tonnes	41,66 kg / hab / an soit : 1170 tonnes

Le Sivom du Bas Bugey a le plaisir, par l'intermédiaire de votre commune, de vous remettre un sac de pré-collecte pour vous assister dans votre geste de tri.

